

Les **Udaf - Uraf** de Bourgogne-Franche-Comté

MOBILISÉES POUR LE LOGEMENT



Edition septembre 2026

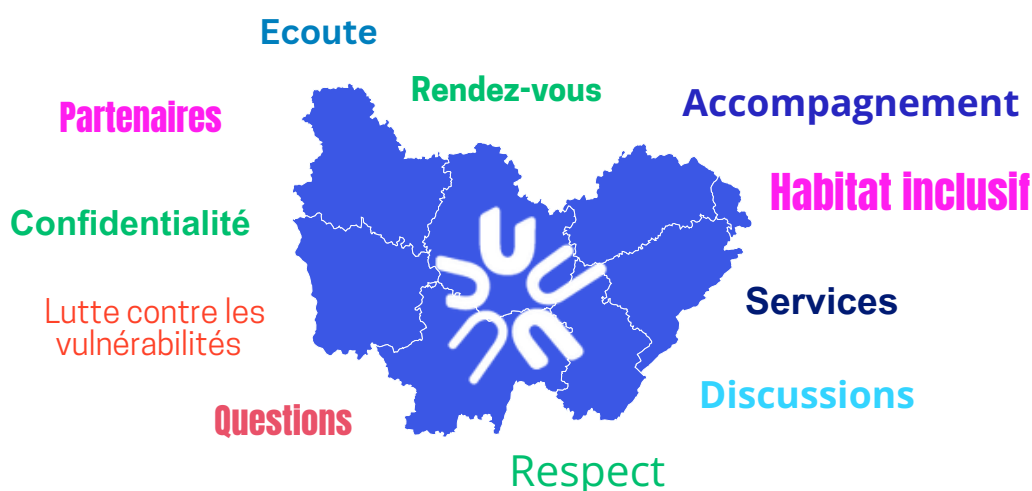
LES PRINCIPES DE NOTRE RÉSEAU

Pour le réseau Unaf, Udaf, Uraf, le logement est le socle indispensable pour fonder une famille. A ce titre, il est un élément majeur de la politique familiale.

Il est au cœur des préoccupations des représentants familiaux et des 762 professionnels qui accompagnent quotidiennement plus de 16 000 familles.

QUELQUES POSITIONS DEFENDUES

- Faciliter l'accès au logement : sécuriser l'accession à la propriété, encourager les bailleurs privés à augmenter le nombre de logement.
- Renforcer le caractère solvabilisateur des APL.
- Soutenir la transition énergétique.
- Développer une meilleure visibilité des offres de l'habitat inclusif.



Union régionale des associations familiales

Bourgogne-Franche-Comté

Siège : 14 rue Nodot à Dijon,

Site administratif : 12 rue de la famille à Besançon

Tel : 03 81 47 85 06

www.uraf-bfc.fr

Source : les Udaf bfc
au 31 décembre 2025

Une diversité d'actions AU SERVICE DES FAMILLES ET DE LEUR LOGEMENT



Pour les personnes vulnérables

Protection juridique des majeurs.

Udaf : Toutes les Udaf de Bourgogne-Franche-Comté.

Objectif : Accompagner de manière individualisée, les personnes qui bénéficient d'une mesure prononcée par le juge des tutelles confiée aux services mandataires de l'Udaf.

Description : Les missions du mandataire sont différentes selon la mesure de protection (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle) mais il mène les actions nécessaires à garantir à la personne un cadre de vie stable et sécurisant. Il protège également son patrimoine et ses biens.



Pour des tuteurs familiaux

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Udaf : Toutes les Udaf de Bourgogne-Franche-Comté.

Objectif : Accompagner le tuteur familial à qui le juge des tutelles a confié la mesure de protection de son proche.

Description : Lorsqu'un proche devient bénéficiaire d'une mesure de protection juridique, le tuteur familial doit répondre à des obligations et assurer un accompagnement budgétaire en réglant les dépenses et en réalisant un compte annuel de gestion. Il peut être amené à gérer ou vendre un bien immobilier. Le service apporte aide et soutien à travers des entretiens personnalisés et confidentiels.

Pour les personnes vulnérables

Accompagnement social au logement

Udaf : Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire et l'Yonne.

Objectif : Accompagner les personnes orientées par les services sociaux pour les aider à accéder à un logement ou les y maintenir.

Description : A travers des rencontres régulières et un contrat d'accompagnement social, le professionnel évalue la situation familiale et économique. Il accompagne les personnes dans leurs démarches pour faire face à leurs difficultés (installation dans un nouveau logement, demande de logement social, surendettement, médiation en cas de dette locative, demande d'aides financières, hébergement d'urgence...).

Pour des parents en difficulté

Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial

Udaf : Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne et Territoire de Belfort.

Objectif : Mettre en place un accompagnement social, éducatif et budgétaire quand les prestations familiales ne sont pas employées dans l'intérêt de l'enfant.

Description : Un délégué aux prestations familiales intervient auprès des parents pour les aider à retrouver une autonomie budgétaire et créer un cadre sécurisant pour les enfants. Le logement est une priorité.



Pour les personnes vulnérables

Les Maisons relais : un habitat inclusif

Udaf : Jura, Haute-Saône et Saône-et-Loire.

Objectif : Accompagner des personnes à faible niveau de revenus en situation d'isolement pour (ré)apprendre à habiter ou cohabiter dans un logement autonome.

Description : L'Udaf organise une solution de logement composée d'espaces privés et communs. Animées par un responsable de maison accompagné de bénévoles, les Maisons relais proposent un environnement sécurisant pour offrir des chances de réinsertion.

Pour les seniors

"VillaGénération"

Udaf : Haute-Saône.

Objectif : Proposer un habitat basé sur la convivialité, la solidarité et la sécurité à des seniors de 60 ans et plus, seuls ou en couple, autonomes et valides.

Description : 3 acteurs participent à ce dispositif : une commune, un bailleur social et l'Udaf. Au centre d'un parc de logements autonomes a été construite une "maison commune" où se déroule des activités proposées par une hôtesse salariée de l'Udaf. Celle-ci anime des temps conviviaux et fait le lien entre les résidents, leur famille, les partenaires sociaux, médicaux ...

Pour toute personne en faisant la demande

Information et défense du consommateur, conseil juridique.

Udaf : Doubs, Jura

Objectif : Répondre aux questions concernant les relations contractuelles entre les particuliers et les professionnels. Apporter des conseils juridiques gratuits.

Description : Des professionnels apportent un service aux particuliers pour les informer, les conseiller et les assister dans le règlement de leurs litiges. Ces derniers peuvent concerner le logement.

Pour les personnes vulnérables

La résidence d'accueil : un habitat inclusif

Udaf : Jura.

Objectif : Accompagner des personnes seules, fragilisées et handicapées par des troubles psychiques pour (ré)apprendre à habiter ou cohabiter dans un logement autonome.

Description : Sur le modèle des Maisons relais, l'Udaf propose à travers la résidence d'accueil une solution de logement composée d'espaces privés et communs. Animée par un responsable de maison accompagné de bénévoles, la résidence d'accueil offre un environnement sécurisant et adapté à un public spécifique en vue d'une réinsertion dans un logement autonome.



Pour toute personne en faisant la demande

Point Conseil Budget

Udaf : Toutes les Udaf de Bourgogne-Franche-Comté.

Objectif : Répondre aux questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin des solutions pour traverser une situation financière difficile.

Description : Via des entretiens en face à face ou à distance, un conseiller répond aux questions des personnes et identifie les aides dont elles peuvent bénéficier. Il peut aussi faire un diagnostic complet pour trouver des solutions et revenir à une situation maîtrisée. La question du logement est abordée sous le prisme de son financement.

Les PCB s'investissent aussi dans la prévention par l'animation d'ateliers collectifs auprès d'un large public.



Une implication dans des **ORGANISATIONS AU SERVICE DU LOGEMENT**

La représentation familiale

Le logement, l'environnement, le cadre de vie sont des problématiques traitées par un grand nombre d'acteurs du secteur privé ou public. Elles répondent à un besoin primaire de chaque individu. Représentant les familles auprès des pouvoirs publics, le réseau UdaF-Uraf mandate un grand nombre de représentants familiaux pour défendre leurs intérêts dans le domaine du logement.

Exemples d'organisations : Les Caisses d'allocations familiales, les organismes HLM, le Comité régional de l'habitat et de l'hébergement, les Mutualités sociales agricoles, les Commissions spécialisées de coordination des actions de prévention des expulsions locatives, les commissions de surendettement...

Une réflexion constante **POUR AGIR POUR LE LOGEMENT DES FAMILLES**

Des commissions de réflexion

Les UdaF mobilisent leur réseau de bénévoles et leurs partenaires pour des temps d'échanges sur des problématiques liées au logement. Selon les UdaF, ces temps peuvent prendre la forme de matinales, de pauses méridiennes...

Observatoire de la famille

Service d'études porté par l'Uraf, il a pour mission de développer des outils de connaissances et d'informations sur la vie de l'ensemble des familles de la région.

Le logement, le cadre de vie, le financement sont questionnés dans les diverses problématiques traitées.

Objectif : Mieux connaître les familles pour mieux les représenter auprès des pouvoirs publics.



Contact des UdaF

UdaF de Côte d'Or : 03.80.53.13.90

UdaF du Doubs : 03.81.80.21.74

UdaF du Jura : 03.84.47.04.17

UdaF de la Nièvre : 03.86.93.01.93

UdaF de Haute-Saône : 03.84.97.18.19

UdaF de Saône-et-Loire : 03.85.32.88.00

UdaF de l'Yonne : 03.86.72.53.00

UdaF du Territoire de Belfort : 03.84.57.39.99